No 34 JANVIER-MARS 1952

Le Cempuisien

Bulletin de l'Association des Anciens Élèves
de l'Institution Départementale Gabriel Prévost

PARAISSANT TRIMESTRIELLEMENT

Les réunions mensuelles sont momentanément suspendues. Elles seront remplacées par des réunions pour lesquelles une circulaire sera envoyée.

SIEGE SOCIAL : 6, rue de Louvois, Paris-2e
Compte chèques postaux : 1844-02 Paris

PRÉSIDENT :
M. MARANDE, 68, rue Championnet (18e)

Mlle Delas, Assistante sociale, 57, Bd Sébastopol, reçoit mardi, mercredi et vendredi, de 9 h. à midi; et samedi de 9 h. à midi, dans la Grande Salle sur demande. Tél. : Cent. 88-25

RAPPORT MORAL DE L'ANNÉE 1951

Chers camarades,

Pour notre Association, la Réunion générale de janvier, c'est l'escale la plus importante de l'année. Nous allons dresser le bilan de ces 365 derniers jours, identifier les vents qui nous ont été favorables, marquer d'une croix les rocs naufrageurs, tracer notre nouvel itinéraire, vérifier et consolider nos appareils de direction, donner des consignes à l'équipage et lever l'ancre à nouveau pour sillonner les mers inconnues de l'année 1952.

Qu'il s'agisse des réunions trimestrielles, du bal annuel, de la cérémonie commémorative sur le tombeau de Gabriel Prévost, de la Pentecôte, des promenades d'été et d'automne et du déjeuner offert aux jeunes sortants, le Comité a eu pour principal souci de perpétuer l'œuvre d'entr'aide et de solidarité entreprise depuis la fondation de l'Association.

Rédiger le compte rendu moral d'une année aurait en soi peu de sens s'il n'était question d'autre chose que de satisfaire aux exigences de l'ordre du jour de la Réunion générale et de rappeler les principaux aspects de la vie de notre Association, sans avoir pour préoccupation majeure de dégager l'enseignement qu'ils nous prodiguent pour l'avenir.

Forts de ce principe, nous allons examiner ensemble certaines données caractéristiques du fonctionnement de la Société :

1o *Le Cempuisien :*

Nous devons la parution de notre bulletin au dévouement de quelques camarades qui se chargent de la rédaction des articles qui le composent, qui assurent sa gestion et son envoi régulier.

Ainsi, malgré les difficultés, quatre numéros de douze pages ont pu être imprimés en 1951; ainsi vous avez pu lire les récits détaillés des événements qui constituent l'année cempuisienne. Fidèle à sa mission *Le Cempuisien* est entré dans chaque foyer d'ancien, apportant le verbe et l'esprit de notre amitié fraternelle.

Nul ne peut concevoir l'Association sans *Le Cempuisien*. Pourtant, trop peu de camarades participent à sa vie, à sa rédaction.

Le Cempuisien répond-il à ce que nous attendons de lui ? Sa lecture est-elle intéressante ? Y a-t-il moyen de le rendre plus vivant ? D'en améliorer le contenu, la présentation ?

Nos aspirations sont modestes et nous n'avons pas l'intention de rivaliser avec les « grands quotidiens ». Néanmoins, en proposant au Comité critiques, suggestions, articles, chroniques de la vie cempuisienne, nous contribuerons au rayonnement de notre bulletin.

Que 1952 voit se développer tout un réseau de correspondants au *Cempuisien* et celui-ci deviendra le miroir encore plus fidèle du visage de l'Association des Anciens;

2o Les secours :

En 1951, grâce à une subvention de 100.000 francs du département de la Seine, touchée au titre de l'exercice 1950, l'Association a pu distribuer plus de 130.000 francs de secours. Cette somme importante justifie le rôle d'entr'aide et de solidarité dont se réclament nos statuts.

Par tranches de 3.000, de 5.000 francs, de façon parcimonieuse et avec un grand souci de justice et d'équité, le Comité a attribué ces dons en votre nom à tous et vous en rend compte à ce titre.

En œuvrant ainsi, avons-nous bien employé la somme dont nous étions dépositaires au début de 1951 ? Avons-nous touché tous les camarades déshérités ?

Nous savons, après La Fontaine, « qu'il est difficile de contenter tout le monde et son père » et nous ne pouvons que répondre que nous avons fait de notre mieux et demandons à ce titre votre confiance et votre compréhension.

Si nous avons un vœu particulier à formuler, c'est que la subvention du département de la Seine, sans laquelle notre Caisse de Secours deviendrait presque lettre morte, nous

soit accordée à nouveau pour l'exercice 1951.

Nous n'émettrons pas le vœu platonique et inconséquent de souhaiter ne plus avoir de secours à distribuer cette année, tant nous savons que les temps sont annonciateurs de très sérieuses difficultés matérielles et que la catégorie sociale à laquelle appartiennent les Cempuisiens sera la première à subir les répercussions fâcheuses que ne manqueront pas d'engendrer ces sombres perspectives.

Par contre, nous nous adressons à tous les camarades pour les conjurer de nous dire, chaque fois qu'ils en seront renseignés, les cas de grandes détresses qui pourraient sévir dans le milieu cempuisien. Ceci facilitera le travail du Comité et lui permettra de mieux accomplir la tâche particulièrement délicate de la répartition des dons;

3° Les cotisations :

En 1950, notre trésorier a reçu pour 91.000 francs de cotisations; en 1951, il n'a pu toucher, jusqu'à présent, que 65.000 francs.

Nous avons déjà parlé longuement du problème des cotisations et je n'ai pas l'intention de m'étendre sur ce point.

Nombreux certainement sont les retardataires qui vont acquitter leur dette incessamment et nous les en remercions par avance.

Soucieuse, comme je l'ai dit plus haut, de justifier de façon permanente le précepte de solidarité qui constitue le point primordial de son programme, l'Association demeure toujours disposée à exempter de leurs cotisations, pour un temps X..., les sociétaires les moins argentés.

La rentrée normale des cotisations dans sa caisse, c'est la possibilité pour la Société d'envisager un meilleur fonctionnement (envoi de *Cempuisiens*, circulaires, convocations, invitations, fêtes annuelles, et j'en passe...). A ce titre, nous vous demandons à tous de faire le maximum pour régler le montant de vos cotisations dans les limites prévues;

4° La Chorale :

Je crois qu'il n'est pas inutile d'accorder une mention spéciale à notre phalange de chanteurs, ni de rendre hommage aux efforts déployés par notre camarade René Chaussard pour que la Chorale vive et prospère.

La question de la Chorale semble ne pas retenir les suffrages de nombreux camarades et être seulement le fait de quelques spécialistes fidèles et amateurs assidus.

Pourtant, nous sommes d'un village où l'art du chant choral est devenu, grâce au dévouement inlassable de maitres éminents, une tradition qui honore Cempuis depuis de longues années.

Le chant choral est une forme supérieure du chant en ceci qu'il enseigne à ses pratiquants comment il est possible, tout en empruntant des voix et des voies différentes, de parvenir à une harmonie et un accord parfaits.

Pour nous, Cempuisiens, la Chorale deviendra vite le prétexte à de joyeuses sorties collectives dont nous avons le secret. Elle nous permettra d'envisager également la constitution d'un groupe de campeurs.

Persuadé que vous viendrez nombreux grossir les rangs de la Chorale, je laisse à votre méditation cette réflexion, que l'on ne peut aimer véritablement si l'on ne sait mettre de la musique dans sa vie.

5° Le Comité :

Que dire du Comité ?

Qu'il est le moteur de l'Association ? Qu'il a pour mission de gérer les affaires de la maison ? De panser les blessés ? De réconforter les uns, d'encourager les autres ? Qu'il est le poste de timonerie de notre nacelle ? Qu'il est cet épouvantail qui morigène et rabroue les non-cotisants ?

De façon plus prosaïque, le Comité, c'est l'ensemble des quelques camarades qui, placés à la Direction de l'Amicale des Anciens, s'appliquent à exécuter consciencieusement les tâches qui leur sont dévolues.

Cette année, le Comité s'est réuni 17 fois; plus d'une fois par mois.

Ces 17 réunions ont décidé pour une grande part du succès qu'ont obtenu tous les chapitres de notre Carnet Cempuisien.

Ces 17 réunions ont décidé de la Pentecôte, de la cérémonie de Thieuloy, de la rédaction des *Cempuisiens*. Ces 17 réunions ont préparé celle qui nous réunit aujourd'hui.

Pour des raisons personnelles, plusieurs membres du Comité ne représentent pas leur candidature pour la nouvelle année. D'autres encore n'ont pu travailler régulièrement pendant ces derniers mois.

Tout à l'heure, nous allons procéder à l'élection de nouveaux membres pour le Comité. Au nom de tous mes camarades, je vous invite à présenter de nombreuses candidatures:

Compte tenu qu'un Cempuisien demeure toujours jeune jusqu'aux limites de l'âge, j'en appellerai à tous, mais surtout aux jeunes. Que tous ceux qui ont envie de réaliser à nos côtés l'œuvre d'entr'aide qui est nôtre, lèvent tout à l'heure une main hardie, autoritaire et volontaire. Ainsi nous reformerons le Comité 1952, reflet de cette assemblée. Ainsi nous irons vers de nouveaux succès, vers un nouvel épanouissement de l'Association.

Voilà, chers camarades, les quelques points sur lesquels j'ai cru devoir insister en vous présentant ce compte rendu.

L'année qui commence s'annonce comme devant être très dure !

Bien sûr le Comité souhaite à tous, pour la nouvelle année, joie, bonheur et santé ! Bien sûr, nous formulons des vœux pour que tous les anciens se groupent toujours plus fidèlement autour de l'Association ! Seulement, il me semble que nous agirions avec légèreté si nous n'avions une pensée pour tous ceux qui souffrent sous quelque ciel que ce soit; si nous n'avions une pensée pour les enfants sans souliers, les jeunes sans travail, les vieux sans feu ! si nous n'avions une pensée pour tous nos Cempuisiens, tous nos compagnons d'infortune qui ressentent plus cruellement que nous les affres d'une existence sans joie.

Souhaitons de toutes nos forces que 1952

cps n°34 5°série
page 3

soit l'année de la paix retrouvée pour tous les peuples ! L'année de l'entente universelle entre tous les peuples pour un développement supérieur de l'humanité ! L'année de la vie triomphant de la mort ! L'année de la paix triomphant de la guerre !

Et maintenant, mes chers camarades, notre navire Association, battant pavillon cempuisien, va mettre le cap en direction des horizons inconnus de l'année nouvelle. N'ayons de cesse d'être, à bord, les artisans convaincus de la solidarité issue de nos sentiments fraternels.

Vive l'Association des Anciens !
Vive l'Amitié Cempuisienne !

Marcel VIGNERON.

COMPTE RENDU FINANCIER 1951

Recettes

I. — *Cotisations*

Membres actifs	61.320
Membres honoraires	4.200
Total	65.520

II. — *Service Social*

Subvention du Conseil général	100.000
Bénéfice fête annuelle	27.279
Remboursements et dons	28.060
Total	155.339

III. — *Divers*

Intérêts sur titres	460
Insignes	400
Dons Caisse Association	18.285
Cérémonies diverses	3.105
Volière de Cempuis	400
Avance fête annuelle	12.500
Total	35.150

Total des recettes

Report de Caisse au 1-1-1951	74.548
I. — Cotisations	65.520
II. — Service Social	155.339
III. — Divers	35.150
Total	330.557

Détail des Caisses au 31-12-1951 :

Caisse du trésorier	17.304
Chèques postaux	22.632
Caisse Nle d'Epargne	10.000
Banque (compte courant)	2.331
Banque (titres)	14.000
	66.267

Le Trésorier : Robert DELPEUX.

Dépenses

I. — *Frais d'administration*

Entretien du Siège	5.400
Charbon, bois, électricité	3.925
Assurance incendie	811
Secrétariat	8.866
Trésorerie	4.075
Impression du *Cempuisien*	58.901
Impression de circulaires	6.586
Envoi du *Cempuisien*	2.595
Envoi de circulaires	4.026
Total	95.185

II. — *Service Social*

Secours	131.120
Banquet d'accueil des jeunes	12.428
Frais postaux	372
Total	143.920

III. — *Divers*

Frais bancaires	464
Tableau pour la Chorale	400
Guide chant	6.000
Cérémonies diverses	18.321
Total	25.185

Total des dépenses

I. — Frais d'administration et impressions diverses	95.185
II. — Service Social	143.920
III. — Divers	25.185
Total	264.290

Balance

Recettes	330.557
Dépenses	264.290
Avoir au 1er janvier 1952	66.267
(Caisse Association 33.729)	
(Caisse Secours 26.538)	

NUIT DU 1er MARS 1952

Les vacances viennent de prendre fin. Nos souvenirs sont encore empreints de la blancheur des cimes, du fracas des torrents irisés dévalant des montagnes à travers des forêts de mélèzes, du rythme des blés mûrs, des fenaisons faisant place, en une nuit, à la brève floraison des colchiques.

C'est l'automne !

Après s'être réunis autour d'une grande table pour souhaiter la bienvenue à la dernière promotion, nous pensons à la fête qui, revenant avec le printemps, nous regroupera en plus grand nombre encore.

Déjà nous faisons des projets.

Déjà nous prévoyons, dans ses détails, ce que sera cette manifestation.

Déjà, nous partageant les tâches et sans ménager notre temps, nous nous mettons en campagne.

Après bien des réunions du Comité tout entier et plusieurs de la Commission des Fêtes, mettant nos projets en commun, nous faisons un choix parmi les propositions qui nous paraissent devoir le mieux plaire au plus grand nombre de nos invités.

Enfin, voici cette soirée, patiemment pré-

parée par les uns, impatiemment attendue par les autres.

Là aussi, c'est une rapide et radieuse floraison ! Toutes les couleurs y voisinent avec les visages roses, l'éclat joyeux des yeux noirs ou bleus, la blancheur des sourires.

Bientôt des vagues d'harmonie nous transportent, selon leurs accents, en un domaine éclatant avec les cuivres, éthéré avec les harpes, sylvestre avec le cor et mélodieux avec la voix des chanteurs.

Et les enfants !... La joie est dans leurs yeux. Heureux d'être là, au « Bal des Anciens », un peu émus aussi de jouer devant un public parisien, ils nous enchantent par leur brio, leur jeune âge et parfois leur timidité. N'est-ce pas, Lucien et Daniel ?...

Les « non initiés » s'étonnent d'une audition si nuancée, réalisée avec des instruments de cuivre, par de si jeunes exécutants. Et nous, « Anciens », nous souvenant de voyages semblables, nous sommes fiers d'eux et de leur chef.

Les jeunes musiciens quittent la fête à une heure très avancée de la nuit.

Puis, de minuit... passé à l'aube, le parterre fleuri s'anime. Au rythme tantôt lent, tantôt endiablé de l'orchestre, ce ne sont que tournoiements, virevoltes de la couleur de toutes les fleurs.

Parmi les rires et les danses, la vente des enveloppes-surprises se poursuit, la distribution des lots s'organise.

Pendant cette longue soirée artistique — au sens littéral des mots —, avez-vous eu une toute petite pensée affectueuse pour ceux qui assument la responsabilité de la caisse, du contrôle des entrées, du plateau, de la tombola, etc... ? C'est qu'ils ne sont pas là pour s'amuser, « ceux du Comité » !... Et pourtant, bien avant l'aube, un parmi ceux-là posait déjà cette question : « Et, maintenant, qu'allons-nous organiser ? »... Un tel état d'esprit est un levier puissant et dénote l'ardeur de l'« Equipe ».

Le lendemain, nous sommes là au départ du car qui reconduit les enfants à l'Institution. Habitués à une vie très régulière, ils sont un peu las, mais la joie est dans leurs yeux. Les mains s'agitent une dernière fois et la distance entre eux et nous s'accentue à chaque tour de roue. Notre pensée les accompagne sur la route au bout de laquelle ils retrouveront la Maison.

« Je crois que le printemps va bientôt revenir, les oiseaux reviennent dans notre bois », m'écrivait quelques jours plus tard, mon petit ami Daniel. Henriette TACNET.

AUTOUR DE NOTRE FÊTE

Notre fête, c'est indiscutable — et tous les présents sont d'accord — a remporté un très grand succès au point de vue affluence. En ces quelques lignes, nous remercions tous ceux qui furent, d'une manière ou d'une autre, les artisans de ce succès.

Parmi les personnalités présentes, nous citerons : M. Pédrot, maire du Ve arrondissement, et Madame; M. Croizin, inspecteur général de l'Education manuelle et technique; M. Planel, inspecteur du Chant du département de la Seine, et Madame; M. Contini, directeur de l'I.D.G.P., et Madame; M. Carcaly, surveillant général de l'I.D.G.P.; M. Bailly, économe de l'I.D.G.P., et Madame; M. Laparra, administrateur à la Ville de Paris; Mme et M. Pabot; Mlle Renaud, du Service administratif de l'Enseignement; M. Dirand, directeur d'école; Mlles Laurière et Delas, assistantes sociales; le Président de la Société Musicale *La Sirène*, accompagné de Madame.

Retenu par des engagements antérieurs, M. Vicariot, président du Conseil général de la Seine, s'était excusé de son absence à notre fête; nous devons également vous présenter les excuses de M. David, directeur des Services d'Enseignement de la Seine; M. Torgue, directeur adjoint des Services sociaux et médicaux, retenu par la grippe; M. Collin, inspecteur de l'Enseignement primaire, actuellement en grand deuil; Mlle Poirier, inspectrice des Collèges techniques et internats; Mlle Mathiot, inspectrice générale de l'Enseignement manuel et ménager de la ville; M. Loucheur, inspecteur du Chant au Ministère de l'Education nationale; M. Eyraud, des Services d'architecture; M. Vergniole, conseiller général de la Seine; notre ami Urban, président d'honneur de notre association, retenu à la chambre par la maladie et à qui nous souhaitons un prompt et bon rétablissement; M. Canioni, ancien directeur de l'I.D.G.P.; M. Roger, ancien professeur de musique à l'Institution; M. Weil-Raynal, conseiller général de l'Oise.

Nous remercions toutes ces personnes de s'intéresser à notre association et à l'Institution de Cempuis.

***

Plusieurs camarades sont venus de province pour assister à notre fête; nous ne pouvons citer de nom de peur d'en oublier mais nous les remercions tous, au même degré, d'avoir fait ce déplacement qui sera, pour nous, un encouragement pour l'avenir.

***

De Belgique, Marie-Louise Robin (Mme Marchand), empêchée au dernier moment d'effectuer le voyage.

Du Nord, Henry Martin;

De l'Oise, notre vieux camarade Chambard, Louisette et Lucien Fouilléron;

De plus près, M. Videau et notre camarade Giraud;

Du Gard, Henri Denret.

D'Algérie, Madeleine Tacnet (Mme Villata); enfin, du Nord au Sud, nous avons reçu, sous forme de dons, des manifestations tangibles de l'Amitié Cempuisienne.

Merci à tous en nous excusant auprès de ceux qui ont fait des envois anonymes de ne pouvoir les nommer.

***

Nous tenons à remercier chaleureusement M. Martin, mari d'une Cempuisienne décédée (Marcelle Désiré) qui nous a fait parvenir une caisse remplie de friandises. La caisse a été envoyée aux élèves de l'Institution.

cps n°34 5°série
page 5

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 6 JANVIER 1952

La séance est ouverte à 16 heures par notre président Marande. Quatre-vingts camarades environ assistaient à cette réunion.

Dans son allocution, Marande présente ses meilleurs vœux à tous les sociétaires. Il fait remarquer que le montant des cotisations pour l'année 1951 est inférieur de 20.000 fr. à celui de 1950. Pourtant, l'impression du *Cempuisien* a considérablement augmenté. Les retardataires devraient donc bien vite payer ce qu'ils doivent. Il nous annonce que deux personnes étrangères à notre association lui ont fait don respectivement de 10.000 et 2.000 francs. Ce geste devrait inciter certains membres à faire un effort, eux aussi. A cause de l'état précaire de notre caisse, on ne goûtera pas à la galette des rois, à l'issue de l'assemblée.

Le rapport moral, lu par Marcel Vigneron, est adopté sans discussion.

Robert Delpeux égrène ensuite les chiffres de son compte rendu financier. Comme le précédent il sera approuvé unanimement, non sans avoir provoqué, comme toujours, plus d'un commentaire.

C'est d'abord Henriette Tacnet qui souligne la forte dépense (58.000 fr.) occasionnée pour l'impression de notre bulletin.

Marcel Vigneron rappelle le rôle des cotisations pour ceux qui ne sauraient pas à quoi servent, au juste, les 40 francs qu'ils versent par mois.

Notre Président fait observer qu'en 1938, le montant d'une cotisation permettait d'envoyer cinq lettres; en 1945, plus que quatre; et maintenant, deux et demie seulement. Malgré cela, il n'a pas été question, au Comité, dit-il, d'augmenter les cotisations.

Marcel Paris s'en montre partisan, lui; il propose 50 francs au lieu de 40.

Yves Wolf repousse vivement cette suggestion qui aboutirait à faire supporter les charges toujours aux mêmes, c'est-à-dire à ceux qui paient régulièrement.

Paulette Vidal veut pourtant, avant tout, faire vivre notre Amicale, quitte à ne compter que sur un effectif moins élevé de membres.

Yves Wolf propose que des volontaires se rendent chez les sociétaires afin de percevoir les cotisations non payées.

Prioville fait remarquer que le taux des cotisations n'a pas varié depuis 1948 alors que les prix ont singulièrement monté depuis ce temps-là. Tôt ou tard, pense-t-il, nous serons obligés de suivre le mouvement.

Marcel Paris revient à la proposition de Y. Wolf. Il faudra trouver des volontaires pour rendre visite aux retardataires, ces volontaires ne devant pas être obligatoirement des membres du Comité. Il estime qu'un camarade pourrait se charger de prospecter deux arrondissements de Paris (Et la banlieue ? souffle quelqu'un).

Après Germaine Géniole, Vigneron accepterait que les sociétaires femmes paient autant que les hommes. Puis il se demande pourquoi tous les sociétaires ne paient pas. Parce que notre Amicale, telle qu'elle fonctionne actuellement, n'intéresse pas tous les anciens Cempuisiens, pense-t-il.

Ce à quoi Wolf répond que ce serait plutôt par négligence.

Desmarais songe aux frais élevés de déplacement (métro et autobus) des éventuels « démarcheurs ».

Pour clôre cette discussion, le président fait voter l'assemblée sur la proposition suivante : Etes-vous partisans de réunir une Assemblée générale extraordinaire qui résoudra la question d'une majoration possible des cotisations ? Toutes les mains se lèvent sauf deux.

G. Géniole rappelle à ce propos que des mandats à payer avaient été envoyés aux retardataires à la fin de 1950. Cette mesure avait bien rendu, mais notre trésorier Robert Delpeux, surchargé de travail, n'a pas encore pu la renouveler. Henriette Tacnet suggère alors de joindre au *Cempuisien* adressé aux négligents un mandat indiquant la somme qu'ils doivent.

L'ordre du jour portait ensuite sur le bal annuel. Marande rappelle qu'il aura lieu le 1er mars, à la Mairie du Ve arrondissement; et que tous doivent penser à se procurer de nombreux lots afin que puisse être organisée une vente de pochettes-surprises. Le programme n'est pas encore arrêté. M. Contini, directeur de l'Institution, accepte que la fanfare de l'O.P. se produise au concert. Mais il reste à résoudre la question de leur logement après le concert. Marande prévoit que des camarades hébergent les jeunes ne pouvant aller chez leurs parents. Enfin, dès maintenant, chacun doit faire de la propagande pour amener beaucoup de monde à notre fête afin qu'elle soit une réussite.

Marcel Paris, qui est décidément toujours pour les augmentations (en tant qu'ancien trésorier ?) demande que le prix d'entrée soit élevé de 100 francs cette année (350 fr. au lieu de 250).

C'est bien trop cher, répondent Beuron, Chaussard et Méheut. Ce dernier ajoute que si la fanfare de l'Institution donne une audition, cela fera venir des parents d'élèves en plus et, par conséquent, toute augmentation devient inutile.

A la question de Wolf : « Quels sont les frais qu'occasionne la venue de nos jeunes camarades ? », il est répondu : les frais de transports, de train et d'autobus ou bien d'autocar.

On passe ensuite à la formation du nouveau Comité pour l'année 1952. Sur les six membres sortants, Chaussard, Young, Angelvin, Delpeux, Vigneron et Solange Jacquelin, seule, celle-ci ne se représente pas. Mais, comme on enregistre les démissions de Germaine Géniole, Libdri, Richmann et Baudrelot, il faut pourvoir à leur remplacement. Assez rapidement, Mireille Aubert, Marie-Thérèse Jobineau et Wolf Yves, présentent leur candidature qui est acceptée par l'assemblée.

Et l'on aborde les questions diverses. Germaine Géniole nous engage vivement à visiter, en groupe, le palais du Luxembourg. Sa proposition recueillant un certain nombre de suffrages, rendez-vous est pris pour le dimanche 13 janvier, à 10 heures, derrière le Théâtre de l'Odéon, rue de Vaugirard.

Chaussard ajoute quelques mots seulement : les chanteurs qui désireraient renforcer la chorale peuvent n'assister aux répétitions que deux mois, le temps de préparer le concert du 1er mars; mais qu'ils soient assidus !

Pour finir, les choristes exécutent trois morceaux de leur répertoire.

La séance est levée à 18 heures.

Jean-Jacques BARBIER.

Noms, fonctions et adresses des membres du Comité pour l'année 1952

MARANDE Marcel, président, 68, rue Championnet (18e).

TACNET Henriette, vice-présidente et gérante du *Cempuisien*, 8, rue Dalou (15e).

CHAUSSARD René, vice-président, 87 *bis*, rue de Charenton (12e).

VIGNERON Marcel, secrétaire, 9, rue Edgar-Poë, (19e).

BARBIER Jean-Jacques, secrétaire adjoint, 10, rue du 18-Juin, à Ermont (S.-et-O.).

LE BLEVEC Andrée, secrétaire adjointe, 38, rue de Fécamp (12e).

JOBINEAU Marie-Thérèse, secrétaire adjointe et archiviste-bibliothécaire, 25, rue Saint-Paul (4e).

AUBERT Mireille, trésorière, 2, avenue Montaigne, Le Perreux (Seine).

DELPEUX Robert, trésorier adjoint, 82, rue du Rocher (8e).

WOLF Yves, trésorier adjoint, 32, rue des Bruyères, Les Lilas (Seine).

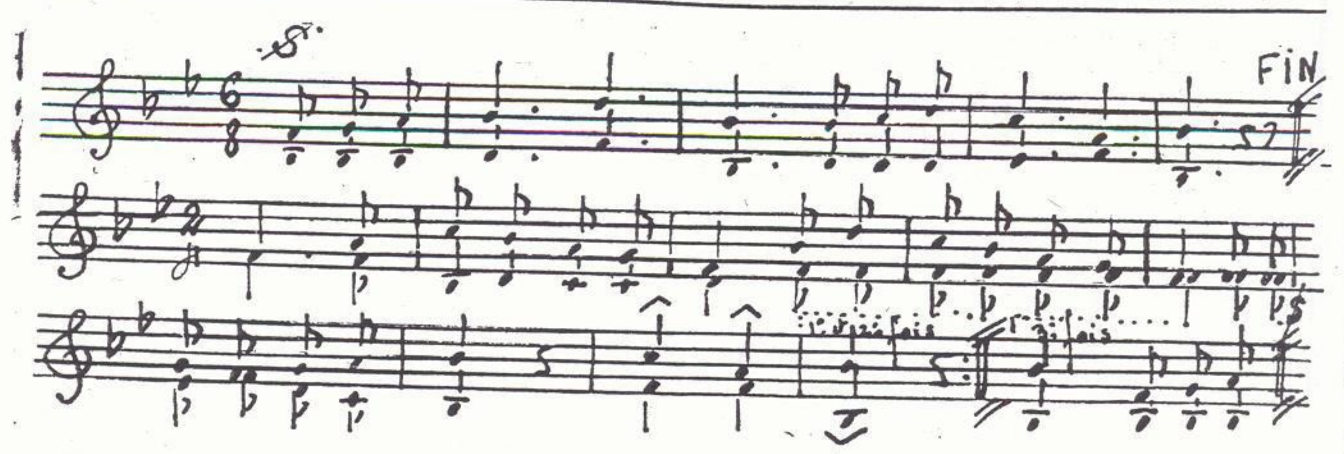
VIDAL Paulette, déléguée aux secours, 2, rue des Petits-Carreaux (2e).

PARIS Marcel, délégué aux secours, 6, rue Lemaignan (14e).

ANGELVIN Césaire, membre, 12, rue Auguste-Chabrière (15e).

CHABRIER Roger, membre, 6, rue Albert-Malet (12e).

YOUNG Stanislas, 76, rue Marcadet (18e).



Un de nos camarades fait savoir qu'il a réussi à déchiffrer, tracés dans la poussière qui recouvrait les poutres d'un vieux grenier, les refrains ci-dessous, qu'il nous communique; il semblerait qu'ils ont été tracés par les pattes d'une araignée ayant habité un cerveau (1).

SUR LA ROUTE DE CEMPUIS

Vivent les Cempuisiens (bis)
Tournant le dos à Paris
Oubliant tous leurs soucis (bis)
leurs soucis
Oubliant tous leurs soucis
Bien contents ils sont partis (bis)
sont partis
Bien contents ils sont partis
Sur la route de Cempuis (bis)
de Cempuis
Vivent les Cempuisiens (bis)
L'un avait son parapluie
L'autre sa petite amie (bis)
son amie
L'autre sa petite amie
Et tous au cœur l'amitié (bis)
l'amitié
Et tous au cœur l'amitié
Qui unit ceux de l'O.P. (bis)
de l'O.P.
Vivent les Cempuisiens (bis)
Et gaiement sur le chemin
De leurs lèvres avec entrain (bis)
de l'entrain
De leurs lèvres avec entrain
S'envolaient en gais refrains (bis)
gais refrains
S'envolaient en gais refrains
Des histoir' de Cempuisiens (bis)
Cempuisiens
Vivent les Cempuisiens (bis)
Comm' l'histoir' d'un Cempuisien
Notre chanson est sans fin (bis)
est sans fin
Notre chanson est sans fin
Quand elle ne donne plus rien (bis)
non plus rien
Quand elle ne donne plus rien
Nous reprenons son refrain (bis)
au refrain
Vivent les Cempuisiens (bis).

(1) *N.D.L.R.* — *Le Cempuisien*, bulletin sérieux, décline toutes responsabilités en ce qui concerne cette assertion.

VISITE DU PALAIS DU LUXEMBOURG

Le dimanche 13 janvier, à 10 heures, par un beau temps froid et clair, un groupe de 25 Cempuisiens environ pénètre dans la cour du Conseil de la République. Notre garde, qui est le chef du service intérieur, se montrera très aimable tout au long de ses explications. Il commence par nous faire l'historique du palais. Voici ce que j'en ai retenu :

A l'origine, entre le marais des Invalides (l'actuelle place des Invalides), le Pré-aux-Clers cher à Alexandre Dumas et la tour Saint-Jacques, s'étendait une propriété qui appartenait aux Chartreux. Ces moines y avaient leur couvent (qui sera détruit à la Révolution) à l'emplacement de l'Ecole des Mines. Au voisinage, de grands seigneurs font bâtir leur hôtel particulier. C'est ainsi qu'on trouvait celui des princes de Condé, celui de Léonora Galigaï, « la Concini », favorite de Marie de Médicis, et enfin l'hôtel du comte de Luxembourg, rue de Vaugirard.

La reine-mère, Marie de Médicis, ne se plaisant pas au Louvre, s'installe d'abord chez la Concini, puis achète l'hôtel de Luxembourg. Mais, ayant la nostalgie de son ancienne demeure florentine, elle décide de faire élever un palais qui la lui rappelle. C'est pourquoi, si le plan est français : cour entourée par un corps central et deux ailes en retour, on peut voir, à côté de toits à la française, des terrasses à l'italienne, des bossages, des colonnes annelées et des chapiteaux toscans. La construction, commencée en 1615 par Salomon de Brosse, ne dure que cinq ans. Mais Marie de Médicis n'occupe son nouveau palais qu'en 1625. Elle ne l'habite d'ailleurs pas seule : elle s'est réservée l'aile gauche, le roi Louis XIII, son fils, réside dans l'aile droite. Quant à l'hôtel de Luxembourg, elle l'a cédé à Richelieu. Mais la reine-mère est en mauvais termes avec le premier ministre soutenu par le roi. Elle ne jouira pas longtemps de son magnifique appartement. Après la journée des Dupes (1630), elle est emprisonnée, puis exilée et meurt à Cologne, en 1642, sans avoir revu son fils. C'est sûrement regrettable pour le palais qu'elle avait fait édifier et contribué à embellir. Mécène, elle avait su s'entourer d'artistes, comme Rubens.

Après elle, le palais reste dans la famille royale jusqu'à la Révolution. Puis il sert de prison pour Danton, Desmoulins, David et Vergniaud entre autres. Il abrite successivement ensuite le Directoire, avec Barras, l'aile gauche seulement servait comme appartement, le Consulat, le Sénat Conservateur et la Chambre des Pairs. Comme il devient alors palais parlementaire, Chalgrin lui fait subir des transformations. Plus tard, de 1836 à 1841, A. de Gisors l'agrandit du côté des jardins par un nouvel avant-corps et deux pavillons d'ailes, dans le style de la construction initiale. En 1848, la première Commission du Travail y siège, suivie par le Sénat du second Empire. La Préfecture, qui brûle en 1860, y installe des bureaux. Jusqu'en 1940, l'hôte en sera le Sénat de la IIIe République. Puis le palais est occupé par les Allemands qui y apporteront des changements parfois nécessaires (réfection des cuisines, par exemple), mais y commettront aussi certains dégâts. C'est ainsi que la chapelle servira d'imprimerie ! Le palais est enfin libéré par la Division Leclerc et la Résistance, le 25 août 1944. L'Assemblée Consultative du général de Gaulle y occupe un bureau au salon Victor-Hugo. L'Assemblée Constituante se réunissant à la Chambre, le palais est vide. Mais il abritera bientôt la Haute Cour de Justice, la Conférence des Quatre Grands et la Conférence de la Paix. Actuellement, comme chacun sait, les séances du Conseil de la République s'y déroulent.

Notre guide nous apprend que le palais repose sur peu de fondations, étant bâti sur d'anciennes carrières. (A cause de cela, sous l'occupation, les Allemands avaient pu facilement aménager des abris.) Les murs sont donc épais et présentent des trous d'aération pour éviter l'humidité.

Après ce magistral exposé de notre guide, nécessaire pour replacer le palais dans le temps, nous commençons la visite par la chapelle où nous nous trouvons alors. Nous admirons les orgues, le maître autel indépendant et un tableau, « Le mariage de la Vierge ».

Nous voyons le bureau des vice-présidents, puis la salle du Livre d'Or qui était destinée aux Pairs. Celle-ci est très luxueuse avec des murs peints sur or à la main. Dans sa décoration, on distingue trois époques : la peinture italienne, la peinture française et l'école de Rubens. Elle contient le trône de Napoléon Ier.

Après avoir parcouru la galerie des bustes, nous nous arrêtons dans la salle d'un groupe parlementaire. Nous remarquons les fauteuils recouverts de tapisseries d'Aubusson.

Nous voilà maintenant dans la salle des séances. Naturellement, elle est déserte aujourd'hui. Mais nous imaginons assez bien l'animation qui doit la remplir les jours de réunion en voyant les places des conseillers, marquées à leur nom, les bulletins de vote dans les tiroirs, la tribune présidentielle avec sa sonnette, le banc des ministres, et enfin les emplacements réservés aux sténographes officiels, à la presse et au public. Tout de même, cela donne envie d'assister à une véritable séance.

La bibliothèque retient ensuite notre attention. C'est un vaste salon d'apparat plutôt qu'un austère local de travail. Au plafond, un tableau circulaire de Delacroix, « Dante et Virgile parcourant les limbes » bien mis en valeur par des projecteurs invisibles, est de toute beauté avec son riche coloris. Il est bordé en superbe camaïeu. D'une fenêtre, on découvre une splendide perspective sur l'Observatoire. Cette bibliothèque est l'ancienne salle des gardes du roi.

Poursuivant notre visite, nous admirons,

cps n°34 5°série
page 8

au passage, une mosaïque de Carthage, don de la Tunisie, et nous parvenons à l'annexe de la bibliothèque, qui flatte moins l'œil, mais possède beaucoup plus de livres utiles à nos parlementaires ou précieux par leur rareté ou leur originalité. C'est ainsi qu'on a pu voir la première gazette de France, datée de 1620 et un volume monumental, en couleurs, sur le mariage d'un roi d'Angleterre. Des monnaies et des médailles anciennes y sont aussi exposées.

Après avoir traversé les salles Jeanne-Hachette et Victor-Hugo, nous débouchons sur la spacieuse salle des conférences (62 mètres de long sur 18 mètres de hauteur) qui reçut de hauts dignitaires en 1918 et de Gaulle, trois jours après son arrivée d'Alger. Nous discernons aux murs, par endroits, la restauration des dorures abîmées par l'occupant qui avait fait de cette salle de réception un immense réfectoire ! Il paraît que certaines grandes écoles comme Polytechnique et Saint-Cyr donnent, dans ce cadre somptueux, de brillantes soirées de gala.

En passant dans le salon des messagers d'Etat, nous jetons un coup d'œil à d'imposantes colonnes de marbre. Nous voici maintenant dans l'ancienne chambre à coucher de Marie de Médicis. C'est là que la reine-mère apprit, contre toute attente, que son fils lui préférait le cardinal-ministre. Aujourd'hui, grandeur et décadence, cette chambre royale est devenue un prosaïque bureau de poste !

A ce propos, le guide nous signale la disposition pratique des lieux pour nos dirigeants : bibliothèque, bureaux de tourisme et de tabac, salon de coiffure, bar, etc..., sont groupés pour leur éviter toute perte de temps.

A côté, se trouve le cabinet des ministres (un ancien oratoire) muni de nombreux téléphones qui offrent cette particularité d'être branchés directement au domicile de nos Excellences.

Nous descendons, à présent, le très majestueux grand escalier qui remplaça la galerie des Rubens.

Le bureau de la Commission des finances lui fait suite. Les demoiselles d'honneur de la reine, puis Barras, en furent les hôtes. Nous y remarquons de jolies tapisseries des Gobelins et de Beauvais.

Le palais contient beaucoup d'autres pièces de moindre intérêt que nous n'avons pas visitées. Nous avons vu les principales; nous avons même été gâtés. Aussi, c'est le cœur content que notre petit groupe se disloque à midi, satisfait de cette vivante leçon d'esthétique, d'histoire et d'instruction civique.

J.-J. BARBIER.

O. P.

Aucun de nos écrivains en herbe n'a été assez téméraire pour nous entraîner dans les profondeurs des grottes car celles qui renferment des gravures et des peintures sont d'un accès très difficile et dangereux.

Dans la grotte de Font-de-Gaume, on n'entre dans la galerie profonde où sont peints rennes, bisons et rhinocéros, qu'en se glissant dans un passage très rétréci.

Aux Combarelles, long couloir exigu où l'on ne progesse que courbé ou à genoux, les gravures ne se montrent qu'à moitié grotte. On y admire alors des formes de visages recouverts de masques et des animaux parmi lesquels le plus grand de la faune contemporaine de l'homme des cavernes : le mammouth.

La Mouthe est aussi un boyau qu'il fallut déblayer avant d'y découvrir en rampant les dessins gravés au plafond.

Les artistes primitifs étaient presque exclusivement des animaliers. Leur outillage était des plus rustiques.

Pour graver des figurines sur os, ivoire ou à même la roche des cavernes, ils ne disposaient que de burins, grattoirs, perçoirs en silex qu'ils façonnaient patiemment. Pour peindre, ils employaient sans doute certaines baies écrasées dont la couleur ne s'est pas conservée, tandis que des oxydes naturels leur fournirent des couleurs défiant l'action du temps et de l'humidité des cavernes. Ces oxydes donnaient la gamme des rouges et des bistres et noirs.

Le bas-relief de Cap-Blanc en Dordogne représente des chevaux grandeur réelle et, dans une grotte des Pyrénées, il existe une fresque de 14 mètres de long se composant de 25 animaux grandeur naturelle. Quel est celui de nos artistes modernes qui consentirait à ne se servir que d'instruments de silex et de peintures si rudimentaires qui s'étalaient sans doute avec les doigts, pour dessiner et peindre de telles fresques sur la roche où le trait maladroit et les bavures de l'esquisse sont ineffaçables ?

C'est pourtant dans ces conditions que nos ancêtres, vivant il y a près de 25.000 ans avant J.-C., nous laissèrent des œuvres d'art.

***

J'ai encore deux petites histoires de Dordogne à vous présenter. Deux de mes petits amis, en collaboration, ont relaté leurs mésaventures.

Une mésaventure en Dordogne :

Un jeudi, vers quatre heures, Le Gouarec et moi, nous allons garder nos bêtes : lui sa vache et mon bœuf (sic). *Nous montions une longue côte. Arrivés en haut nous les faisions manger sur le bord de la route.*

Au bout d'un moment, Yves me dit : « Tu vas monter sur le dos de ma vache, pendant ce temps je tiendrai les deux bêtes ». Aussitôt dit, je monte sur sa vache.

Cela la gênait un peu, elle commençait à s'énerver.

Puis elle tira sur la longe de son licol, Yves avait grand peine à la retenir. La vache en courant, l'entraînait. La nuit commençait à tomber.

Vers 9 heures nous décidons de rentrer pour manger. En route nous rencontrons mon patron qui était venu nous chercher avec un bâton.

Il nous en lança des coups car nous étions

ensemble et il ne le voulait point. Yves retourna chez lui. Son patron ne lui dit rien, tandis que moi je reçus une correction.

Y. L.-G. et H.F.

J'ai voulu traire :

Tous les matins et tous les soirs je regardais ma mère nourricière traire les deux vaches.

En moi-même, je me disais : « Mais comment peut-elle faire ? ».

Tous les jours, quand je gardais ma vache, j'essayais de m'apprendre à la traire. Mais jamais je n'y arrivais !

Je pensais : « Peut-être retient-elle son lait ? ». Mais non, elle ne le retenait pas. C'est que je ne savais pas la traire.

Cette affaire me tourmentait. J'y pensais toujours.

Alors, un jour que je gardais ma vache, j'essayais de la traire. Je tirais un peu trop fort sur la mamelle. La bête m'allongea un formidable coup de pied sur la joue. J'allai rouler au moins à cinq mètres plus loin, tout étourdi du choc que j'avais reçu.

Je me tenais la joue à deux mains. La vache me regardait d'un air moqueur.

Le soir, je ne dis rien à personne. A l'heure du souper j'avais du mal à manger. Heureusement que ma patronne ne l'a pas remarqué, car la vache se serait fait battre.

H.F. et Y. L.-G.

« Yves et moi nous allons garder nos bêtes : lui sa vache et mon bœuf » ! ! !... Yves, mon frère Yves ! que tu es mal traité !... Et vous deux, Henri et toi, qui vous entendiez « comme larrons en foire », comme vous étiez maltraités par le gourdin qui vous caressait les côtes lorsque, jusqu'à la nuit, vous étiez dehors avec les bêtes ! Et jusqu'à l'animal le plus pacifique qui se mêlait de vous envoyer le nez dans la poussière et de prendre un air moqueur ! J'approuve votre générosité de garder le silence sur cette dernière incartade qui aurait pu rapporter à son auteur (la vache) le même sort que celui qui vous était réservé quelquefois.

Henriette TACNET.

PROCÈS-VERBAUX des RÉUNIONS du COMITÉ

12 décembre 1951

Présents : Marande, H. Tacnet, R. Vidal, Delpeux, Angelvin, Vigneron, A. Le Blévec.

Excusés : Young, Chaussard, G. Géniole, J.-J. Barbier.

La séance est ouverte à 19 heures.

Le compte rendu de la précédente réunion, présenté par A. Le Blévec, est adopté à l'unanimité.

Après discussion, nous fixons la Réunion générale annuelle au 6 janvier.

Delpeux nous communique l'état actuel de la trésorerie de l'Association. Il rédigera le compte rendu financier de l'année pour la Réunion générale.

Mlle Delas nous fait part de la situation de famille de quelques jeunes sortants. Certains n'ont pas encore de travail.

Nous lui signalons qu'ils n'ont pas encore touché en totalité la somme d'argent qui leur est attribuée à la sortie de l'Institution, et que trois d'entre eux attendent impatiemment ce petit pécule afin de se procurer un vêtement chaud pour l'hiver.

A l'unanimité, le Comité décide d'offrir à nos trois camarades, l'habit dont ils ont besoin pour se garantir du froid et suggère à Mlle Delas qu'elle fasse un rapport à M. le Directeur afin de lui exposer le cas de nos jeunes amis.

Questions diverses. — Marcel Vigneron lit devant le Comité l'article qu'il a écrit et qui figurera dans le numéro 33 de notre *Cempuisien.*

A 21 heures, la séance est levée.

A. LE BLÉVEC.

2 janvier 1952

Présents : Marande, Henriette Tacnet, J.-J. Barbier, Paulette Vidal, Germaine Géniole, Vigneron, Andrée Le Blévec.

Excusés : Young, Angelvin, Chabrier.

La séance est ouverte à 19 heures par notre président Marande.

A. Le Blévec lit le procès-verbal de la dernière réunion. Après quelques modifications, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Successivement présentés par Marcel Vigneron et Robert Delpeux, les comptes rendus moral et financier sont approuvés par tous les membres présents. Vigneron précisera certains paragraphes du rapport moral avant la réunion du dimanche 6 janvier.

Marande et Henriette nous expliquent dans quelles conditions ils ont reçu de deux généreux donateurs qui désirent garder l'anonymat, un don de 10.000 francs et un don de 2.000 francs pour notre Caisse de secours.

Cette année, le Comité décide de ne pas offrir de galettes des rois à l'issue de la réunion générale, ceci en raison du peu de ressources dont nous disposons financièrement.

Tous les membres sortants représentent leur candidature pour le Comité 1952, à l'exception de Solange Jacquelin démissionnaire. Germaine Géniole décide de quitter définitivement le Comité.

Le prix d'entrée pour notre fête du 1er mars est fixé à 250 francs. Peut-être aurons-nous la chance d'écouter la fanfare des élèves de l'Institution !

Marande attend confirmation de M. le Directeur.

Questions diverses. — Le 13 janvier, visite du Sénat organisée par le Comité.

Paulette Vidal répondra à Daragon au sujet du livret de Caisse d'épargne offert aux enfants issus de ménages de Cempuisiens.

La séance est levée à 21 heures.

9 janvier 1952

Membres présents : Marande, H. Tacnet, Angelvin, M. Aubert, Delpeux, Vigneron, M.

L. Jobineau, A. Le Blévec, Chaussard, P. Vidal, Barbier, Wolf.

Excusés : Young, Chabrier, Paris.

Présidée par notre doyen d'âge, Marcel Marande, la séance est ouverte à 19 h. 15.

Election du Conseil d'administration pour l'exercice 1952. Les fonctions au sein du Bureau sont réparties ainsi que vous l'indique la liste ci-dessus (page 6).

Le compte rendu de la réunion du 2 janvier est adopté après quelques rectifications.

Fête annuelle. — En réponse à une question qui lui est posée au sujet de la participation de la fanfare de l'I.D.G.P. à notre gala du 1er mars, Marande explique qu'avant guerre, les frais occasionnés par le déplacement de la fanfare s'élevaient environ au quart de la recette. Comme il est presque certain maintenant que M. Aubertin vienne avec ses jeunes musiciens, il est important que nous assurions le succès de notre gala annuel.

A cet effet, notre président propose d'adresser à tous les sociétaires et parents d'élèves une circulaire et deux cartes d'entrée pour le 1er mars. Le Comité suit Mirande à l'unanimité. D'autre part, Yves Wolf ira à Cempuis photographier les enfants de la fanfare. Ce cliché servira pour les prospectus de propagande.

Paulette Vidal rapporte une proposition de Roger Chabrier. Il s'agissait de distribuer des prospectus pour notre fête aux enfants des écoles de la Seine abonnés aux concerts éducatifs des Concerts Colonne. Cette proposition est retenue par le Comité qui étudiera les modalités d'exécution avec Chabrier.

La Commission des Fêtes se réunira le mercredi 23 janvier, à 18 h. 15, au Siège Tous les camarades du Comité, libres ce soir-là, sont invités à apporter leur aide.

Questions diverses. — La visite du Sénat est fixée au dimanche 13 janvier.

La séance est levée à 21 heures. VIGNERON.

30 janvier 1952

Membres présents : Marande, Chabrier, Vidal, Barbier, A. Le Blévec, Vigneron, M. Aubert, H. Tacnet, Wolf, Delpeux, M.-T. Jobineau, Mlle Delas.

Excusés : Young, Chaussard, Paris, Angelvin.

La séance est ouverte à 19 heures par notre président Marande.

Le compte rendu de la réunion du 9 janvier est adopté après rectifications apportées par Chabrier au sujet de sa proposition transmise par Paulette Vidal lors de la réunion précédente.

Fête annuelle. — Autour de la proposition de Chabrier, le principe d'une carte spéciale de propagande avec l'effigie de la fanfare de l'Institution, carte destinée aux enfants abonnés aux concerts éducatifs des Concerts Colonne, est retenu par le Comité. Pour ces participants éventuels à notre fête, les prix sont ainsi fixés :

Enfants abonnés : 50 francs. Personnes accompagnant les enfants : 250 francs.

Pour ces cartes, Marande fera le nécessaire auprès de l'imprimerie. Sur proposition de Marande, le Comité adopte le texte de la circulaire que nous enverrons avec deux cartes de publicité à tous les membres et parents d'élèves de l'Institution.

Chaussard propose un prix spécial pour les membres âgés de plus de 60 ans. Le Comité se met d'accord pour faire imprimer des cartes à 125 francs.

Les cartes devant être vendues d'avance seront réparties entre les membres présents.

Vigneron fera toutes demandes et déclarations indispensables pour notre fête du 1er mars.

Le programme sera définitivement établi par la Commission des Fêtes qui se réunira à cet effet.

Questions diverses. — Marande nous fait part d'une lettre qu'il a reçue d'un ancien Cempuisien coupé depuis longtemps de la vie de l'Association. Nous lui enverrons *Le Cempuisien.*

P. Vidal a acheté, pour les jeunes sortants, pardessus, écharpes et gants, et H. Tacnet, un manteau pour une jeune fille.

Marande, enfin, avise le Comité que nous bénéficions encore cette année d'une subvention de 100.000 francs du département de la Seine.

La séance est levée à 21 heures. VIGNERON

28 février 1952

Présents : Marande, M. Aubert, H. Tacnet, P. Vidal, Delpeux, Wolf, Vigneron, Angelvin, M.-T. Jobineau, A. Le Blévec, Barbier, Chabrier.

Excusé : Young.

La séance est ouverte à 19 h. 15.

Vigneron nous donne lecture du compte rendu de la dernière réunion; celui-ci est adopté à l'unanimité.

Fête annuelle. — Nous procédons à l'organisation générale de notre fête. Vigneron, à qui avait été confié le montage du plateau, nous rend compte de ses dernières démarches et nous donne un aperçu du programme.

Une responsabilité est donnée à chacun : Caisse, contrôle des entrées : vente des billets, programmes, enveloppes, etc... Nous décidons de vendre les programmes à 30 francs minimum et les enveloppes à 20 francs.

Marande nous avise que le maire du Ve sera présent à notre fête.

Questions diverses. — Nous apprenons que l'Association a reçu 2.000 fr. : 1.000 fr. d'un camarade cempuisien et 1.000 fr. que nous remet A. Le Blévec et qui sont le don d'une collègue de travail.

La séance est levée à 21 heures.

A. LE BLÉVEC.

13 mars 1952

Présents : M.-Th. Jobineau, Paulette Vidal, Wolf, Chaussard, Paris, Marande, Barbier, Vigneron, Henriette Tacnet, Mireille Aubert, Andrée Le Blévec.

Excusés : Angelvin, Young, Chabrier.

La séance est ouverte à 19 h. 15.

Le procès-verbal de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.

Nous procédons ensuite au règlement des comptes de notre fête du 1er mars.

Marande propose ensuite que l'on offre un abonnement de 6 mois de l'hebdomadaire *A Tout Cœur* à une amie des Cempuisiens, très dévouée à l'Association.

Vigneron s'élève contre cette proposition. Il dit qu'il trouve que l'hebdomadaire en question est peu recommandable et que le Comité pourrait offrir une meilleure littérature.

Barbier estime que l'on devrait consulter notre amie pour lui demander si l'abonnemen à *A Tout Cœur* lui ferait plaisir.

Le Comité se prononce finalement pour cette solution à l'unanimité des membres présents, sauf Vigneron qui vote contre.

Notre président propose encore d'offrir un abonnement de 6 mois à *Noir et Blanc*, à une autre amie dévouée à l'Association. Tous les membres votent pour, sauf Vigneron qui vote contre.

Nous sommes tous d'accord pour estimer que le programme du 1er mars était trop long. L'an prochain, nous reprendrons la formule gala de variétés avec le souci de satisfaire tous les goûts et tous les âges. Plusieurs anciens et amis ont offert différentes sommes d'argent en s'excusant de ne pouvoir assister à notre gala annuel. Marande a, par écrit, remercié ces généreux donateurs.

A l'avenir, nous demanderons à M. le Directeur de Cempuis de bien vouloir nous indiquer le nombre exact des personnes qui doivent accompagner les enfants pour nous permettre de leur envoyer une invitation.

Nous attacherons également une plus grande importance à l'organisation de notre fête dans ses plus petits détails.

Trois boites de bonbons sont offertes à trois de nos amis, pour les grands services qu'ils rendent à l'Association.

Enfin, Wolf écrira aux artistes qui sont venus bénévolement rehausser l'éclat de notre programme. Vigneron lui donnera pour ce faire la liste des adresses de ces artistes.

Après la réunion, nous recevons une lettre de Delpeux qui s'excuse et donne un état provisoire des comptes de la fête. Nous pouvons affirmer un bénéfice sans pouvoir en fixer encore le montant.

La réunion est levée à 20 h. 45.

VIGNERON.

19 mars 1952

Présents : Marande, H. Tacnet, M. Aubert, P. Vidal, Vigneron, Delpeux, Angelvin, M.-T. Jobineau, A. Le Blévec.

Excusé : Chaussard.

Absents : Paris, Wolf, Barbier, Young, Chabrier.

La séance est ouverte à 19 heures.

Vigneron nous donne lecture du compte rendu de la dernière réunion. Après une simple modification, nous l'adoptons à l'unanimité.

Marande fait part au Comité que, suivant décision de la Direction de l'Enseignement, les frais de voyage des élèves de l'O.P. présents à notre fête, seront supportés par l'Institution.

La parole est donnée au trésorier adjoint, Delpeux. Celui-ci nous communique le détail des comptes de notre fête; il en ressort un bénéfice approximatif de 55.000 francs.

Questions diverses. — M. Videau, dont nous avions sollicité le concours, se propose de nous servir de guide pour la visite du Musée de Saint-Denis qui a réouvert ses portes. La date du 18 mai est retenue pour cette visite.

Nous acceptons à l'unanimité le compte rendu de la Réunion générale du 6 janvier.

Vigneron propose de supprimer momentanément les réunions mensuelles et de les remplacer par des sorties pour lesquelles nous adresserions des circulaires en temps opportun. Nous retenons sa proposition en soulignant toutefois la nécessité, en vue de ménager les deniers de l'Association, de grouper deux ou trois sorties sur une même circulaire valable pour deux ou trois mois.

La réunion du Comité de Lecture est fixée au 27, à 18 h. 30.

La séance est levée à 21 heures.

A. LE BLÉVEC.

AMITIE CEMPUISIENNE

Réservez de préférence votre clientèle aux Cempuisiens commerçants dont voici les adresses :

Artisan-peintre : Barthélémy Raymond, 2, rue Victor-Duruy, métro Convention.

Couturières : Mmes Desnoyer (Germaine Henry), 125, rue Championnet, métro Clignancourt;

Germaine Godefroy, 53, rue de Reuilly (12e).

Charcuterie : Garnier Marcel, 45, rue du Château-des-Rentiers (13e).

Layette, linge de maison, blouses de dames : « Marie-Blanche », Mlle Grenot Fernande, 30, boulevard d'Algérie et 18, avenue de la Porte-Brunet, métro Danube.

T.S.F., Photo, Phono : Jullien Albert, 95, rue de Belleville, métro Pyrénées.

Librairie-Papeterie : M. et Mme Meheut René, 88, rue de Charenton, métro Gare de Lyon.

Meubles : Martin Henry, à Raismes (Nord).

Bonneterie, bas nylon, robes d'enfants : Mme Moreau Jean, 41, avenue Secrétan, métro Bolivar.

Produits de beauté et d'entretien : Paris Marcel; en semaine : 6, rue Lemaignan, métro Glacière; samedi et dimanche : Marché Porte Montreuil, avenue Girardot.

Coiffure de dames : Mme Pinon (Lucette Le Hénaff), 66, rue Doudeauville, métro Château-Rouge.

Les Cars Robert, 65, avenue de St-Mandé (12e) assurent la visite du 1er dimanche de chaque mois à Cempuis et tous autres déplacements. Téléphone : Diderot 05-92.

Les sociétaires peuvent utiliser cette rubrique, gratuitement, dans tous les cas de renseignements à fournir, de services à offrir ou à solliciter. S'adresser à la gérante, H. Tacnet, 8, rue Dalou, Paris (15e).

DANS LA FAMILLE CEMPUISIENNE

Naissances

Danielle Barbier nous fait part de la naissance, le 4 mars 1952, de son petit frère, Alain-Gérard, fils de nos amis Solange et Jean-Jacques.

Henri et Isabelle Boucher (Dugué), la naissance de leur fille, Françoise-Dominique.

Madeleine et Francis Fels, la naissance de leur fille, Brigitte.

Geneviève Reignier, fille de Daniel et Odette, nous annonce que sa petite sœur, Fabienne, désirant, à sa manière, participer à notre fête, est venue au monde le 1er mars, à 8 h. 30.

Mauricette et Henri Wolf nous font part de la naissance de leur fille, Chantal, le 8 janvier 1952.

Jean-Paul et Martine, enfants de Mme et M. Boursier (ancien économe de l'Institution), nous annoncent la naissance de leur petit frère, Eric, le 12 mars 1952.

Souhaits de bienvenue aux enfants et compliments aux parents.

Décès

Nous avons appris le décès de la maman de notre cher ami Maurice Bertau, survenu à Beauvais, le 16 décembre 1951.

Le décès de Mme Lelièvre, le 7 janvier 1952. Mme Lelièvre était la femme de notre vieux camarade Lelièvre, la grand-mère de Sylviane Magnanou et de Rolland Lelièvre.

Le décès de Mme Morel, mère de Pierre et Gaston Morel, le 27 février 1952.

Le décès de Mme Boutet, ancien professeur de couture à l'Institution.

Que tous nos amis trouvent ici l'assurance de nos sentiments très affectueux et nos condoléances les plus sincères.

Erratum

Dans l'article « Réception des jeunes », *Cempuisien* (octobre-décembre 1951), nous vous signalons que dans l'énumération des plus de soixante ans présents à notre déjeuner, il faut lire Hodier, et non Hostier, comme une coquille typographique nous l'a fait dire. Nous nous en excusons auprès de l'intéressé.

Boîte aux lettres

Notre jeune camarade Renaudin Daniel, qui se trouvait à Tours au début de l'année, en instance de départ pour Madagascar, nous fait parvenir une lettre pour un camarade de son âge qui lui avait écrit sans mettre son nom. Sur sa lettre, Renaudin a mis « pour l'inconnu qui m'a écrit le 31-12-51 ». Réclamer cette lettre à notre président Marande.

⁂

Nous adressons nos remerciements les plus sincères à une parente d'élève de l'Institution qui nous a fait parvenir, par le truchement du Directeur de Cempuis, une somme de 5.000 francs destinée à notre caisse.

Changements d'adresses

Derenty Edmond, à Avrechy (Oise).

Souillat Michèle, chez Mme Roger, 140, rue du Faubourg Saint-Antoine (12e).

Pichot Odette, 8, rue Perronet (7e).

Beynel Jean, 151, quai de Valmy (10e).

M. et Mme Boursier, économe, 35, rue de Nanterre, à Asnières (Seine).

Nouveaux sociétaires

M. Pfend, 16, cité Industrielle, Paris (2e);

M. Flamant, 70, avenue J.-Jaurès, Champigny-sur-Marne (Seine).

Mme Barenton, 162, rue Ordener, Paris (18e).

Mme Triquet Solange, 27, rue du Sergent-Bobillot, Montreuil-sous-Bois (Seine).

Mme Henriet Louise, 42, rue Jacques-Decour, à Suresnes (Seine).

Mme Poidras Denise, 82, avenue de Breteuil, Paris.

M. Dufrenne J., 1, avenue Franklin-Roosevelt, à Vincennes (Seine).

Mlle Choquet Thérèse, 13, avenue Baudoin, à Epinay-sur-Seine (Seine).

Membres actifs

Mme Billard Alice (Marécaux), 353, rue de La Garenne, à Nanterre (Seine).

Membres honoraires

M. Pfend, 16, cité Industrielle, Paris (11e).

Avis important

En vue de faciliter le paiement des cotisations, un mandat C.C.P. est joint à ce numéro. Il porte, pour chaque sociétaire, le montant des sommes dont il est redevable jusqu'à l'année 1952 incluse.

Il serait souhaitable que les versements soient effectués le plus rapidement possible au C.C.P. N° 1844-02, Association des Anciens Elèves de l'I.D.G.P. (moyen le moins onéreux).

Toutefois, retenez l'adresse de notre nouveau trésorier : Mme Mireille Aubert, 2, avenue Montaigne, Le Perreux (Seine).

Nous vous rappelons le taux des cotisations :
Hommes : 40× 12 = 480 fr. par an.
Dames : 30 × 12 = 360 fr. par an.
Pour les moins de 20 ans :
Garçons : 20 × 12 = 240 fr. par an.
Filles : 15 × 12 = 180 fr. par an.
Membres honoraires : 300 fr. par an.

⁂

Les réunions mensuelles sont momentanément supprimées et seront remplacées par des sorties pour lesquelles des circulaires seront adressées aux sociétaires.

Chorale

Les répétitions de la Chorale ont lieu le vendredi, de 19 h. à 20 h. 30, 6, rue Louvois.

La Gérante : H. TACNET.
Imp. A MONTOURCY, 4 bis, r. Nobel (18e)